

Avis citoyen

Atelier de la réserve de Neuuhof/Illkirch-
Graffenstaden

Adopté le 2 février 2025



Table des matières

Présentation de l'Atelier de la réserve	2
Introduction.....	4
1. Les différents usages dans, et en dehors, de la réserve auxquels nous tenons	5
Le temps libre pour nous	5
La réserve.....	5
... pour nous.....	5
... pour les espèces vivantes	6
... pour les générations futures.....	7
2. Nos propositions.....	7
Développer des espaces dédiés à la pédagogie	7
Améliorer la signalétique et le balisage.....	9
Améliorer des infrastructures de la réserve	13
Faire de la sensibilisation et améliorer l'engagement	14
Outils de communication et de médiation	16
L'inscription de la réserve dans un territoire plus large.....	18

Présentation de l'Atelier de la réserve

La Ville de Strasbourg compte plus de 290 000 habitant.es¹ dans un territoire de près de 8000 hectares dont 450 hectares d'espaces verts. Par ailleurs, elle assure la gestion de 3000 hectares espaces naturels classés² qui s'étendent au-delà des limites de la Ville. A travers la gestion de ces réserves, la Ville contribue au développement de la faune et de la flore, mais aussi au bien-être des habitant.es, à la préservation des ressources en eau et à lutter contre le changement climatique.

La proximité entre ces différents espaces a amené les élu·es de la Ville à construire de nouvelles manières de décider afin de concilier les besoins des habitant.es et des espèces vivantes non-humaines. Après une première concertation en 2019 qui avait porté principalement sur l'évolution des mobilités, la Ville a lancé en 2024 et 2025 l'Atelier de la réserve naturelle de Neuhof - Illkirch Graffenstaden, réunissant une trentaine de citoyen·nes pendant deux sessions de deux jours et une session d'un jour.

Les participant.es de l'Atelier avaient pour mission de **définir des pratiques en lien avec la réserve pour les habitant.es, dans leur diversité**. Les membres ont défini collectivement comment ils souhaitent **concilier jouissance de ces espaces et respect en conscience de toutes les formes de vie** qui les habitent.

Plus concrètement, les propositions portent sur :

Les actions d'information et de pédagogie qui permettent de faire évoluer, d'apprendre de la réserve et à mieux vivre en lien avec les autres espèces vivantes ;

Les activités menées dans la réserve et tous les aménagements à réaliser dans et autour de la réserve pour que tous les habitant.es en profitent sans mettre sous pression les espèces présentes.

De novembre 2024 à mars 2025, **près de 30 participant.es se sont réunis pendant 5 journées**. Accompagnés d'une équipe d'animation, les participant.es ont alterné des temps de dialogue et de débat à 2 personnes, 5 personnes ou encore tous·tes ensembles.

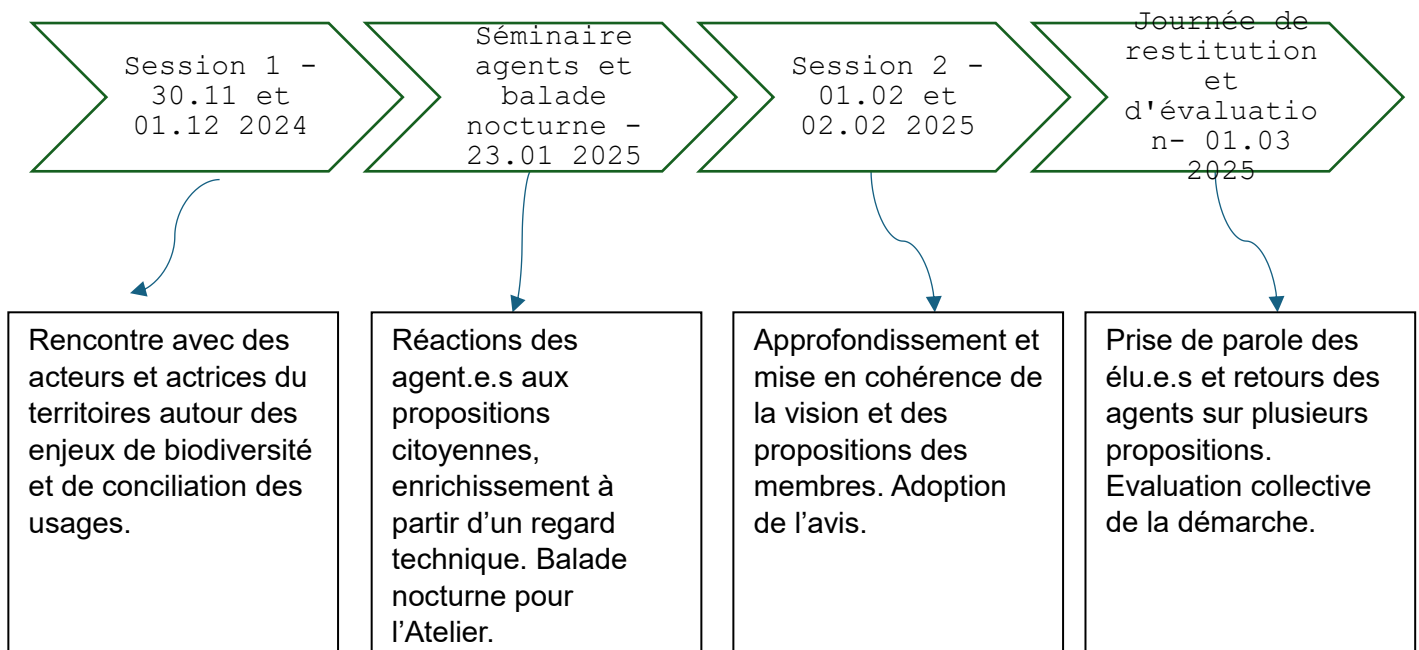
Toutes les formes de connaissances étaient valorisées dans cette démarche. Le groupe a dialogué avec des acteurs et actrices du territoire ou encore des agent.es de la Ville. Deux balades accompagnées d'agent.es de la réserve ont permis de mieux la connaître. Par ailleurs, un séminaire réunissant 11 directions de la collectivité a permis de consolider un retour à mi-parcours pour préciser comment les services pourront s'emparer des recommandations de l'Atelier.

Le 1^{er} mars 2025 s'est tenue **une journée d'échanges sur les recommandations issues de la démarche**. Participant.es, agent.es de la réserve ainsi que Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg, et Marc Hoffsess, Adjoint à la Maire ont dialogué pour s'approprier pleinement les réflexions de l'Atelier. L'équipe de la réserve en a profité pour partager un premier retour sur la prise en compte des propositions.

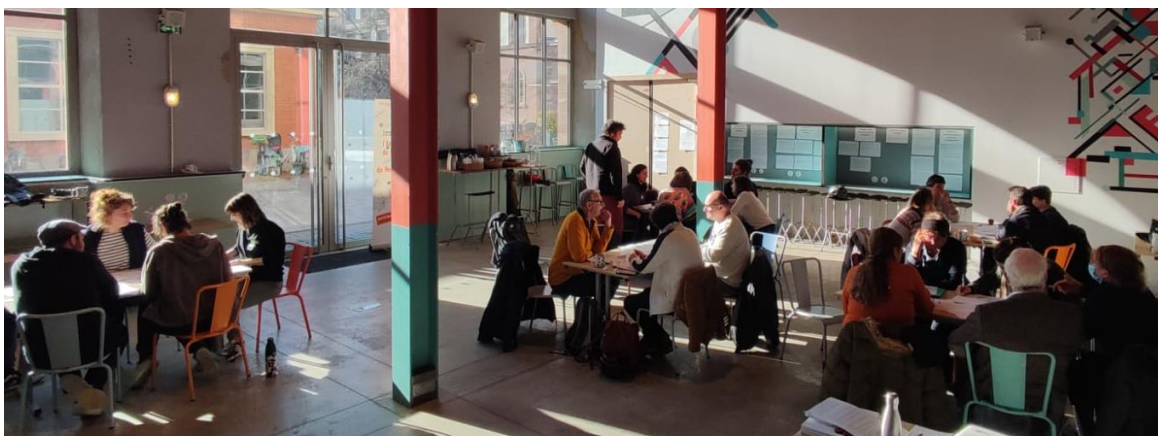
¹ Recensement de 2020.

² Répartis en 3 sites Natura 2000 et 3 réserves naturelles dont la Ville a la gestion – ces sites dépassent les limites de la Ville.

Le calendrier de l'Atelier de la réserve



Le présent document rend compte des réflexions et recommandations des membres de l'Atelier. L'avis a été adopté à l'unanimité. Il rend également compte des débats et des divergences sur certaines propositions.



Introduction

Nous sommes un groupe d'une trentaine d'habitantes et habitants de la Métropole de Strasbourg. Nous souhaitons que **la réserve** soit **un outil pour construire un récit positif** autour de la biodiversité et de sa protection.

Ce que nous défendons va bien au-delà du périmètre de la réserve. Nous souhaitons nous inscrire dans **un mouvement citoyen et un récit global et positif** qui invite à **la préservation de nos ressources – notamment l'eau – et de la planète pour les générations futures et le vivant.**

Cette réserve doit s'inscrire dans un projet plus large pour l'ensemble des espèces vivantes et dans un esprit de coopération internationale pour la préservation du vivant. Nos **modes de vie et la société doivent prendre en compte la biodiversité** ainsi que les bienfaits de la nature sur la santé et le bien-être.

Nous souhaitons **apporter la réserve aux gens**, plutôt qu'essayer d'amener les gens à la réserve. Nous voulons **une ville qui intègre toujours plus la nature** en créant du lien avec le vivant dans tous les espaces - pas seulement ceux protégés - et qui rende visible à toutes et tous la sanctuarisation des lieux de protection comme la réserve naturelle. La sensibilisation doit ainsi être menée et renforcée à toutes les échelles, de l'arbre à côté de chez nous aux espaces naturels du monde.

Ces changements demandent aussi une étroite **collaboration entre tou.te.s les acteurs.trices** : propriétaires fonciers privés (industrie, habitat, zones commerciales ou encore le port du Rhin) pour augmenter les espaces naturels ou adaptés à la biodiversité (trames de circulation des espèces). Ces collaborations viseront des zones urbaines et artificialisées plus respectueuses du vivant, ou encore la création d'une zone tampon entre la ville et la réserve où riverain.es et acteurs.trices privés participeront à la mise en lien de différents espaces naturels (comme entre la réserve du Neuhof à celle du Rohrschollen)... A ces fins, **le dialogue** et la participation citoyenne contribueront à l'implication du plus grand nombre. Cela se traduira aussi par de nombreuses évolutions : de l'arrêt de l'usage de produits destructeurs de vie (néonicotinoïdes et autres polluants) à des déplacements plus lents à vélo ou à pied.

Nous sommes conscients que les propositions d'activités de pédagogie et de sensibilisation, le travail de visibilité sur l'existence des réserves formulées dans cet avis pourraient poser des problèmes de surfréquentation contraires au principe de préservation de la biodiversité. C'est pourquoi nous insistons sur la vigilance constante à avoir dans le développement d'espaces ou d'activités pour s'assurer que **le respect et la protection de la biodiversité soient prioritaires.**

Pour que les changements souhaités s'opèrent et prennent en considération l'urgence climatique, il est nécessaire **d'agir dès maintenant**, en visant le développement d'activités, d'infrastructures adaptées aux enjeux de préservation du vivant.

1. Les différents usages dans, et en dehors, de la réserve auxquels nous tenons

Nos échanges sur notre temps libre et les usages de la réserve nous ont permis de construire un état des lieux de ce à quoi nous tenons et aspirons collectivement.

Le temps libre pour nous

Nous aspirons à un **modèle toujours plus équitable d'accès** à des activités pour notre temps libre. Nous tenons à la possibilité d'accès gratuit et de proximité pour que tout le monde puisse profiter. Les pratiques démocratiques - telles que l'Atelier de la réserve – sont importantes pour réaliser ces aspirations.



Les **activités** comme le jardinage, la cueillette, la promenade, ou le sport en extérieur (vélo, course, marche ou encore canoë-kayak) permettent une reconnexion au vivant et à soi-même, tout en offrant des opportunités d'échange et de convivialité. Les moments partagés avec nos proches dans ces lieux naturels sont importants.

Les espaces naturels - à l'accès gratuit - **apaisent et ressource**nt. Être en contact direct avec la nature permet de la **contempler**, de se détendre, et de ressentir une tranquillité profonde. Nous avons appris que c'est **bon pour notre bien-être et notre santé**.

La réserve...

Nous avons travaillé autour de **trois points de vue** : le nôtre (les humains du présent), les espèces vivantes non-humaines et les générations futures, afin d'enrichir notre compréhension des impacts humains sur la biodiversité et pour prendre en considération ceux que nous ne pouvons entendre. Voici ces trois points de vue sur la réserve. Nous nous sommes efforcés de concilier ces points de vue dans les propositions que nous faisons plus loin.

... pour nous

La réserve est ainsi un **espace essentiel pour notre bien-être**, certains **loisirs décrits dans nos propositions et de pédagogie sur la biodiversité**. Elle doit être davantage utilisée comme espace et objet de connaissances sur la nature, en particulier pour les plus jeunes. La réserve permet de mieux l'apprécier et la protéger.

Nous y voulons :

Maintenir des **espaces accessibles pour des activités humaines** comme la promenade, le sport, ou la pédagogie. Ces espaces sont des lieux de ressourcement et de lien social ;

Mettre en place **des lieux de rencontre** et de **sensibilisation**, avec des animations pédagogiques et des expositions sur la nature ;

Garantir la gratuité de l'accès.

Des points de vigilance et des améliorations dans la réserve :

- **La signalétique des sentiers** ;
- **La gestion des nuisances** : bruit, pollution lumineuse ;
- **La prévention des déchets** ;

Plus largement nous craignons les **activités humaines qui nuiront** à ces pratiques et espaces que nous désirons : urbanisation excessive, volonté de dompter la nature et les êtres vivants qui la composent ou encore le recours à des technologies comme la réalité virtuelle, qui éloignent de l'expérience physique de la nature.

... pour les espèces vivantes



La réserve est un **sanctuaire** pour les espèces vivantes non-humaines. **La préservation des habitats** est essentielle pour protéger les espèces animales et végétales. En ce sens, les aménagements dédiés aux humains dans la réserve doivent avoir un impact limité sur la nature et encourager la protection de l'espace.

Nous constatons que la cohabitation des usages humains (promenade, activité physique ou encore balade avec un chien) avec les espèces vivantes doit rester un point de vigilance constant. De nombreux conflits d'usages peuvent survenir. **Les activités humaines continuent à mettre sous pression – voire à faire disparaître - des espèces vivantes.**

Pour ces espèces dans la réserve nous devons :

- Préserver **des zones de quiétude** où les espèces peuvent vivre sans perturbations majeures ;
- **Réduire l'impact humain** sur les habitats en limitant les infrastructures lourdes et en privilégiant des aménagements légers ;
- Favoriser l'inscription de la réserve dans les **trames vertes** (continuités terrestres) **bleues** (continuités aquatiques), **noires** (continuités nocturnes pour préserver de la lumière artificielle) qui permettent aux espèces de se déplacer entre différents habitats (pour venir dans la réserve ou la quitter).

Plus largement la prise en compte de ces espèces doit aussi passer par :

- **Ancrer le droit des espèces vivantes non-humaines** dans la société humaine ;
- **Sensibiliser toute la population aux enjeux de préservation et de respect de la biodiversité** pour prévenir les nuisances (bruits, décharge de déchets aux abords des zones de pêche, circulation de deux roues dans la réserve), notamment lors des passages ou périodes de nidification à certaines saisons ;
- Garantir le respect de la réglementation de la réserve naturelle pour la préservation ;
- Utiliser la réserve comme **outil pédagogique et de promotion du vivant** et du bien-être que la biodiversité apporte aux humains ;
- **Enrichir l'écosystème fluvial** par une meilleure gestion de l'eau ;

- Voir **bloquer l'accès à la forêt à certains moments de l'année** pour prendre pleinement en compte les besoins de certaines espèces en fonction des saisons.

... pour les générations futures

Il est indispensable de **transmettre un espace qui soit un réservoir de biodiversité et un lieu générateur de bien-être** et de lien avec les espèces vivantes aux générations futures. Par ailleurs, la diversité des espèces présentes est **essentielle pour s'adapter aux évolutions du climat** ou encore capter du dioxyde de carbone qui contribue à l'effet de serre.

Pour les générations futures nous devons :

- Protéger la réserve pour en faire un exemple de gestion durable et équilibrée ;
- Garantir que les décisions actuelles prennent en compte les besoins à long terme, en évitant des choix qui pourraient compromettre l'écosystème ou réduire la biodiversité.



2. Nos propositions

Développer des espaces dédiés à la pédagogie

Proposition 1. Développer des partenariats avec des lieux existants pour créer des espaces pédagogiques dédiés au vivant dans le centre-ville de Strasbourg

Développer des espaces pédagogiques au cœur de Strasbourg dédiés à la biodiversité, aux sciences de la vie et au changement climatique. Ces lieux accessibles à tous et toutes permettront d'explorer les enjeux de préservation du vivant.

L'objectif de ces espaces est de pouvoir créer un **réseau de lieux** constituant une « maison du vivant », qui pourraient aussi avoir des programmations « hors les murs » visant à valoriser les réserves, en proposant des programmations éphémères et mobiles (voir proposition n°2).

Par souci de faisabilité économique et pour toucher des publics existants, nous proposons de s'appuyer sur l'existant. Des lieux emblématiques comme le 5^{ème} lieu ou le Musée Zoologique qui va mettre en avant la biodiversité du Rhin à sa réouverture³. Cette proposition s'appuiera sur un travail d'animation partenarial, mené avec des associations ou organisations pouvant accueillir cette programmation.

Proposition 2. Encourager la coordination d'activités pour promouvoir le vivant dans tous les lieux et événements existants

³ Une personne du groupe soutient une position contraire et pense qu'un nouveau lieu serait plus attractif et permettrait une meilleure visibilité pour les réserves.

A titre d'exemple, nous pensons à des endroits comme le 5^{ème} lieu, l'Orangerie, la Maison citoyenne, le planétarium, les cinémas, brocantes ou encore aux grandes manifestations de la Ville qui pourraient accueillir des stands de la réserve pour augmenter leur visibilité, comme la *Fête de la science*, *Strasbourg mon amour* ou le *Marché OFF de Strasbourg capitale de Noël*.

L'objectif est de toucher toujours des publics variés pour atteindre le plus de personnes, ainsi que de varier et renouveler les partenariats.

Proposition 3. Mettre en place un parcours « Rhin sauvage » dans toute la ville.

Ce parcours a pour objectif de valoriser le vivant dans l'espace public, en mettant en place des signalétiques. Elle partagerait également des informations sur le Rhin, telles que la hauteur qu'avait le Rhin quand il était sauvage.

Proposition 4. Investir des bâtiments existants à quelques entrées de la réserve pour y développer des activités pédagogiques

Nous souhaitons que soient réinvestis ces bâtiments existants à certaines entrées de la réserve naturelle à des fins pédagogiques. Ces lieux augmenteront la qualité de l'expérience en réserve. Ils aideront à avoir conscience de pénétrer dans un sanctuaire de biodiversité. En concentrant une partie des aménagements et activités humaines à ces endroits, cela réduira les nuisances dans le reste du site.

Les objectifs de ces espaces et des activités qui y seront menées sont nombreux :

- Créer des lieux d'accueil pour le public, aujourd'hui inexistants, qui diffusent des informations sur la réserve et favorisent la pédagogie et la découverte de la faune et la flore locales (mettre en avant des espèces phares ou uniques par exemple) ;
- Comprendre les enjeux de protection du vivant ;
- Accueillir des supports pédagogiques (végétaux de la réserve, expositions, informations sur les règles et bonnes conduites...) ;
- Accueillir des activités pour différents publics, notamment des activités ludiques et sensibles pour les enfants ;
- Accueillir des structures de recherche pour faciliter l'échange entre le public et les chercheurs, encourager la recherche et proposer des actions de vulgarisation scientifique pour mieux comprendre les enjeux de biodiversité ;
- Accueillir des associations pour stimuler des activités collectives en lien avec la réserve ;
- Faire découvrir les métiers en lien avec la nature ;
- Promouvoir les bienfaits de la réserve pour notre santé.



Point de débat – Où situer ces lieux d'accueil ?

Une **nette majorité** du groupe souhaite **s'appuyer sur des infrastructures existantes** aux entrées de la réserve. Nous préconisons d'éviter le sud de la forêt, aujourd'hui plus

préservée de l'activité humaine et moins accessible, et de cibler des lieux existants (ou qui s'inscrivent dans des aménagements prévus/en cours) aujourd'hui plus accessibles aux humains.

A titre d'exemple nous avons pressenti :

- La Maison forestière du Rheingarten comme lieu principal : autour de l'activité avec des associations pour l'environnement ;
- L'entrée Reuss pour cibler en particulier les scolaires avec une zone d'expérimentation. Ce lieu nous permettrait de nous greffer sur un programme de réaménagement de la zone ELAN ;
- L'entrée Baggersee avec le chalet de la direction des sports pour une approche "nature, santé et sport" et qui profite lui aussi d'un réaménagement en cours.

Deux personnes proposent de créer un lieu dédié à la réserve en dehors de celle-ci, dans le but de ne pas perturber l'écosystème.

Deux personnes privilégieraient le développement d'un lieu dans la réserve pour être au contact direct de la nature, comme le site actuel de la Maison de la Faisanderie.

Un point d'attention est à porter sur ce site existant, présentant des problèmes et ne pouvant pas être réinvesti en l'état en raison des travaux de réhabilitation nécessaires qui sont incompatibles avec le respect et la quiétude de la réserve. Nous pensons qu'il ne doit pas être laissé au délabrement.

Une personne nous a partagé sa difficulté à se positionner sur cette question sans comprendre les contraintes techniques et les impacts de chacune des positions.

Nous soulevons quelques points de vigilance par rapport au développement de ces lieux :

- Garantir des accès aux personnes à mobilités réduites (PMR) et aux secours dans tous ces lieux ;
- Pour rester attentifs aux risques de surfréquentation, ces lieux devront clairement communiquer les droits et devoirs d'un usager de la réserve ;
- Penser à des activités pour différents publics et penser à développer des horaires dédiés à certains publics pour mieux encadrer la venue de groupe de personnes (par exemple un groupe de scolaires peut venir le mardi après-midi, des sorties santé pour les personnes âgées le mercredi et une ouverture au grand public le week-end...) ;
- Tisser des liens entre ces lieux et les quartiers populaires, les centres sociaux, les lieux culturels, les établissements scolaires et les associations locales, notamment celles aux sud de l'agglomération.

Améliorer la signalétique et le balisage

Les actions proposées visent à mieux se repérer dans la réserve, comprendre les espèces qui y vivent, le rôle et les spécificités d'une réserve naturelle, adapter les parcours selon les profils des usagers (familles, sportifs, personnes à mobilité réduite) et concilier les différents usages (marche, cavaliers, joggeurs, cyclistes) pour éviter les conflits.

Dans l'équilibre entre les usages, nous privilégions d'encourager l'observation de la faune et de la flore plutôt que d'autres usages une fois que l'on s'enfonce dans la réserve. Il y aura ainsi une progressivité avec de moins en moins de signalétique à mesure que l'on progresse dans la réserve.

Le service d'aménagement de la Ville devra être inclus dans le développement des projets aux abords de la réserve. Cela permettra notamment de faire mieux connaître les limites de la réserve à tous et toutes et de prendre en compte nos recommandations qui concernent aussi largement les environs de la réserve.

Proposition 5. Penser plusieurs intensités d'activités humaines dans la réserve en fonction des espaces et des saisons

C'est-à-dire :

- privilégier des endroits de protection totale en fonction des besoins des espèces, en favorisant la quiétude ;
- privilégier des zones d'activités opportunes pour les humains par rapport : aux entrées plus fréquentées, aux zones qui font partie de la vie de quartiers et en privilégiant des activités calmes et immersives à forte plus-value plus proches des zones de quiétude en les encadrant pour réduire les nuisances. L'objectif n'étant pas d'interdire l'accès à des sentiers, mais bien de concilier les besoins des êtres vivants dans la réserve.

Les discussions autour de la mise en place de ces différentes zones d'intensité nous ont menées à discuter d'une gestion différenciée des chemins, dont les points de débats sont résumés ci-dessous. Voir proposition suivante.

Proposition 6. Pour une gestion différenciée des chemins

La création de chemins implique leur sécurisation. Aujourd'hui le diagnostic et l'entretien des arbres est réalisé sur 20 mètres de chaque côté du chemin. Cela implique de couper nombre de branches pour dégager ces bandes de 40 mètres de large.

Nous comprenons que créer de plus petits chemins, aux alentours plus sauvages, s'accompagne d'une plus faible sécurisation pour les visiteurs qui les parcourent. **Une nette majorité d'entre-nous souhaite instaurer une gestion différenciée des sentiers.** Elle permettra à la fois de maintenir des sentiers qui resteront larges et seront sécurisés comme aujourd'hui, et des sentiers où la coupe de branches sera réduite, avec des chemins plus étroits. **Nous acceptons le faible risque de chute de branches ou d'arbres qui l'accompagne que nous jugeons acceptable.**

Cette gestion différenciée permettra :

- l'accès à des espaces plus naturels dans la réserve sur les sentiers moins sécurisés qui auront un risque faible de chute de branche ;
- de réduire encore davantage l'impact humain dans certains espaces et de rendre encore des espaces à la biodiversité ;
- Maintenir une partie des chemins pleinement sécurisés. Notamment pour les chemins parcourus à vélo ou à cheval.

Cette gestion différenciée implique de signaler à l'ensemble des visiteurs et visiteuses le risque qui est pris sur les sentiers moins sécurisés. La mise en place d'une signalétique claire – et positive – le signalera et aidera à prendre conscience que l'on pénètre dans un espace vivant.

Réserve exprimée : deux personnes s'inquiètent que la différenciation des chemins soit difficile à mettre en place et à rendre visible.

Proposition 7. Un balisage clair et lisible.

Nous proposons quelques idées pour clarifier le balisage au sein de la réserve :

- Balisage entre des points d'intérêts : prendre exemple sur les panneaux du Club Vosgien qui permettent de voir les distances et temps des différents chemins ;
- Mettre en place des obstacles naturels plutôt que des panneaux pour les zones de quiétude (nous notons par ailleurs que des panneaux qui sont arrachés et jetés dans l'eau) ;
- Harmoniser le visuel du balisage et de la signalétique pour renforcer le sentiment que nous sommes dans une réserve naturelle ;
- Nommer les chemins pour mieux se repérer à partir des cartes – utiliser des sculptures en bois pour illustrer ces noms (le bois permet de préserver l'expérience de la forêt) ;
- Mettre à jour les applications (Google maps, Visorando...) pour que seuls les chemins officiels soient référencés ;
- Installer des panneaux aidant à reconnaître les indices de présence des animaux partout où c'est possible pour aiguiser l'œil des visiteurs.

Proposition 8. Réaménager les entrées pour prendre conscience que l'on pénètre dans un espace réservé à la biodiversité

Nous souhaitons installer une signalétique aux entrées, pour faire prendre conscience à chacun du fait qu'il rentre dans un espace particulier, avec des règles et comportements pour respecter les espèces qui y vivent. Nous souhaitons sensibiliser en montrant à chacun ce que permet le respect de règles simples.

Nous proposons différentes modalités :

- Rendre plus lisible le fait que l'on entre dans une réserve naturelle, en indiquant ce que cela implique, par exemple le fait qu'il soit normal de laisser du bois se décomposer et que c'est indispensable au cycle des sols et de la vie ;
- Imaginer des entrées différentes pour certains publics, avec des aménagements adaptés (ex : parcours santé/sportif à un endroit, entrée pour cavaliers, entrée aire pédagogique pour les enfants/famille...) ;
- Avoir une hiérarchie des entrées : primaires (entrées adaptées à certains publics, très visibles ; secondaires : une signalétique moins importante pour préserver un sentiment d'accès « cachés ») ;
- Utiliser les panneaux existants « triptyques » bien visibles avec : une information de base sur les usages interdits (notamment les chiens sans laisse ou le fait de sortir des sentiers que l'on observe régulièrement) et les risques, des panneaux sur les espèces qui changent régulièrement pour que les habitués continuent à apprendre des choses ;
- Créer une identité de la réserve en utilisant une charte graphique distincte, en aménageant les entrées avec des matériaux naturels, comme du bois provenant de la réserve, etc.

- Installer des plans de la réserve plus clairs où l'on prend en compte les tracés pour personnes à mobilité réduite - ou encore les zones de quiétude - y indiquer aussi les lieux d'intérêt, les parcours et leurs durées.

Proposition 9. Visibiliser la réserve dans les infrastructures et cheminements qui la desservent

Les arrêts de transports en commun qui desservent la réserve pourront la mettre en valeur. Par exemple en diffusant des sons de la forêt, en utilisant une charte graphique de la réserve ou encore en renommant des arrêts de tram et/ou de bus avec des noms d'espèces.

Nous proposons de tracer sur les routes le chemin vers la réserve avec des peintures au pochoir (avec des mots ou des traces de pas humains puis d'animaux) pour rendre visible le fait que l'on se dirige vers la réserve.

Proposition 10. Développer des parcours pédagogiques

Nous proposons de créer des circuits de découvertes adaptés à différents publics, qui permettent une découverte en autonomie, mais guidée, de la réserve pour ne pas nuire à la biodiversité. Nous pensons qu'il est préférable de mettre des explications visuelles, combiné à des outils numériques (voir point de débat ci-dessous), plutôt que du texte, pour rendre ces parcours accessibles à tous et toutes.

Point de débat – Faut-il inciter l'usage du numérique dans la réserve ?

La majorité d'entre nous défendons une utilisation raisonnée du numérique pour être dans l'air du temps. Le numérique et des QR code permettent d'aller vers les personnes aujourd'hui moins sensibles ou conscientes de la réserve. Cela s'inscrit dans notre logique d'aller vers une diversité de publics.

Il est important de voir le numérique comme un outil pédagogique pour les personnes qui le souhaitent. Il reste au choix des personnes de l'utiliser ou pas. Bien utilisé, il donnera la possibilité d'apprendre à observer, de connaître la biodiversité. L'outil peut être adapté pour toucher plusieurs publics : enfants, adolescents, adultes. Il permet de ne pas passer que par l'écrit et de proposer des outils interactifs. Pouvoir apprendre sur place est important.

Leur présence peut être discrète - avec des QR codes sur de petits potelets - et dans des endroits ciblés. Par ailleurs, c'est peut-être plus facile à actualiser qu'un panneau et donne accès à une diversité d'outils (reconnaissance d'espèces, présentation des lieux, explications sur la biodiversité). Cela donne également aux gestionnaires de la réserve des informations de traçabilité sur la consultation des liens internet.

Nous souhaitons des usages responsables de ces outils numériques, par exemple avec des datas centers responsables et proches.

Cinq personnes de notre groupe souhaiteraient qu'il n'y ait aucun incitatif à user du numérique, et qu'il ne soit pas présent dans la réserve. Ils soutiennent que la forêt est un lieu où il y a tellement de choses à voir, que l'on ne doit pas en détourner notre attention. Nous sommes submergés par les écrans dans nos vies. La forêt doit être un sanctuaire aussi pour se déconnecter et être dans l'approche la plus sensible possible. Le téléphone a trop tendance à capter notre attention, pour prendre des photos, suivre les informations de guidage. Les usages du téléphone en lien avec la forêt va nous ramener à tous les autres usages et applications du téléphone. Si nous devons partager des informations sur la forêt, mettre en place quelques panneaux suffira. Apprendre et trouver par soi-même, trouver pas soi-même dans la forêt est plus marquant que ce que l'on peut apprendre sur un lien internet.

A l'entrée de la réserve, des usages numériques pourraient être utilisés en lien avec la réserve. Mais nous ne souhaitons pas les encourager dans la réserve.
Par ailleurs, se passer du téléphone permet de faciliter la rencontre avec les humains.
Le fait qu'il n'y ait rien dans la réserve n'empêche pas de développer de la communication sur le net par la Ville.

Proposition 11. Développer des partenariats avec de jeunes chercheurs et chercheuses

Ces partenariats ont pour objectif de mieux vulgariser les données scientifiques existantes et les diffuser à travers la réserve, afin d'encourager cette observation éclairée des visiteurs. Ces partenariats permettraient de contribuer à la conception de panneaux d'information pour relayer leurs connaissances sur la réserve, de participer à des initiatives pédagogiques sous forme de conférences ou encore de témoigner sous différentes formes (via les outils de communication disponibles).

Améliorer des infrastructures de la réserve

Proposition 12. Améliorer les aménagements pour les vélos

Nous proposons d'identifier les points d'entrées principaux des cyclistes dans la réserve et d'y installer des nouvelles infrastructures adaptées pour stationner son vélo (classique et cargo pour les familles) de façon sécurisée. Ces infrastructures permettront de laisser la possibilité aux personnes à vélo de se balader à pied dans la réserve.

Proposition 13. Créer des lieux d'assise pour le repos et la contemplation

L'objectif de ces lieux d'assises est de permettre des lieux de pause, de se donner le temps de contempler et de s'émerveiller, mais aussi pour encourager les personnes à mobilités réduites à venir dans la réserve. Nous proposons quelques idées concrètes :

- Réutiliser l'existant pour ces aménagements, par exemple des troncs d'arbres, entretenus régulièrement pour garantir leur sécurité ;
- Récolter les données de fréquentation et le type d'usagers de chaque entrée pour identifier les besoins et déterminer sur quels sentiers il faut privilégier ces lieux de repos et de contemplation (ex : l'entrée de la réserve et le chemin proche de la maison de retraite pourraient bénéficier d'aménagements particuliers pour les personnes âgées et les PMR) ;
- Nous avons discuté l'installation de tables de pique-nique aux entrées principales. Mais nous considérons qu'il y a des risques de mésusages et préférons à ce stade ne pas en mettre davantage.

Proposition 14. Créer un parcours de santé pour enfants et pour adultes

Créer des parcours qui favorisent le jeu et l'activité physique en utilisant les sentiers existants. Nous proposons de :

- supprimer le parcours sportif actuel qui n'est plus utilisable et remplacer les agrès par des panneaux invitant au mouvement, en s'inspirant des espèces vivantes ;

- créer des postes d'observation sur ces parcours pour encourager la découverte de la réserve;

Proposition 15. Encourager la création d'aménagement pour les animaux : pour faciliter et sécuriser leur déplacements (trames « vertes » terrestre, « bleues » aquatique et « noires » nocturnes).

Faire de la sensibilisation et améliorer l'engagement

Proposition 16. Créer des ambassadeurs et ambassadrices de la réserve

Nous proposons de créer un réseau d'ambassadeurs et ambassadrices de la réserve qui contribueront à différents types d'activités ou d'actions de sensibilisation selon leur expertise et disponibilité. L'objectif est de créer un vivier de bénévoles et de professionnel.le.s investi.e.s dans la protection de la réserve, la préservation du vivant et dans la sensibilisation du grand public.

Nous insistons sur le fait que les ambassadeurs et ambassadrices ne doivent pas être considéré.e.s ou se considérer comme une « police » de la réserve et il sera important de rester vigilant pour prévenir ces déviations.

Nous proposons différents niveaux d'engagement :

1/ Des personnes formées et expérimentées (agent.e.s de la collectivité, personnels d'associations, enseignant.e.s), pour mener des actions de pédagogie ;

2/ Des bénévoles parmi des personnes déjà investies dans les actions ou activités de la réserve pour contribuer à des actions d'information. Ce seront ainsi des portes paroles au sein ou à l'extérieur de la réserve ;

3/ Des volontaires mobilisés ponctuellement pour des chantiers participatifs.

Voici des exemples de modalités de mobilisation et de fonctionnement de ces ambassadeurs :

- Les ambassadeurs et ambassadrices formé.e.s et qualifié.e.s, devront être régulièrement formé.e.s et invité.e.s à s'impliquer sur un temps plus long, pour rentabiliser l'investissement de formation. Ces ambassadeurs et ambassadrices pourront intervenir dans les écoles et sur le terrain pour proposer des activités pédagogiques ;
- Ce réseau devra être animé toute l'année et coordonné pour assurer sa pérennité, la création d'une association des ambassadeurs et ambassadrices, pilotée par la ville pourra permettre le maintien de la mobilisation. Pour favoriser l'engagement, il faut pouvoir faire preuve de souplesse, apprendre et adapter chemin faisant !
- Les démarches menées par la Ville, notamment celles de participation citoyenne pourront être utilisées pour identifier des ambassadeurs et ambassadrices. Un effort devra être fait pour identifier des personnes provenant de différents quartiers, notamment les quartiers populaires, pour garantir une mixité sociale dans ce réseau et sensibiliser des publics plus éloignés ;

- Il sera important de valoriser l'engagement, en prenant l'exemple d'autres réserves naturelles qui ont créé un uniforme d'ambassadeur et en organisant des moments de convivialité ; Faire bénéficier le réseau d'un accès privilégié à certaines ressources (soutiens logistiques, subventions) ;
- Les ambassadeurs et ambassadrices contribueront à l'émerveillement en diffusant un récit positif et engageant pour motiver une implication citoyenne plus large ;
- Valoriser l'engagement de ces citoyen.ne.s en offrant une gratification non pécuniaire comme le fait d'assister à des conférences.

Point de débat – Les activités offertes devraient-elles être gratuites ?

Une nette majorité du groupe tient à la gratuité des activités proposées, qui doivent être considérées comme un service public que nous payons déjà avec nos impôts.

Les activités proposées doivent être accessibles à tous les publics et si nous voulons répondre à notre objectif de sensibiliser un maximum de personnes, il faut conserver leur gratuité. Il est nécessaire d'inciter les gens à profiter de ces activités en les valorisant pour les connaissances qu'elles permettent d'acquérir.

L'enjeu de protection de la biodiversité doit être considéré comme un enjeu d'intérêt public et nous demandons à nos décideurs de soutenir cette position.

Six d'entre-nous souhaiteraient plutôt développer une offre pédagogique gratuite et une offre payante quand un.e animateur.trice payé.e par l'Etat est nécessaire. Nous risquons de voir ces activités arrêtées en cas de coupes budgétaires, il faut pouvoir les pérenniser en cherchant des sources de financement (par exemple une boutique).

Proposition 17. Sensibiliser davantage les enfants et le public scolaire

Nous souhaitons que plus d'activités pédagogiques adaptées pour les publics jeunes soient développées, en collaboration avec le personnels scolaires et périscolaires et des associations locales. Ces activités sont essentielles pour favoriser un lien fort avec la nature dès le plus jeune âge, en développant l'émerveillement à travers des balades et activités ludiques.

Nous soutenons qu'il faut réussir à donner envie et intéresser les enfants à cette thématique, mais aussi les adultes qui les accompagnent et le personnel au contact des enfants pour qu'ils et elles puissent être des relais et développer des activités en autonomie.

L'objectif de cette proposition est de renforcer et soutenir le développement d'activités pédagogiques et ludiques, en permettant l'embauche d'animateurs et d'animatrices ou la formation du personnel encadrant pour animer ces activités. Associer les associations locales pour organiser ce type d'activités.

Nous souhaitons renforcer et développer :

- des activités ludiques, et pas seulement « scolaires et obligatoires » qui visent à émerveiller, pour donner envie de protéger ;
- des aires pédagogiques avec des règles plus souples que celles prévues dans la réserve et installer des observatoires ;
- une formation pour le personnel encadrant ;
- la « classe du dehors », c'est-à-dire pouvoir apprendre des fondamentaux en nature (ex : mathématiques utilisées dans l'observation du vivant) ;
- le partenariat avec des associations locales.

Proposition 18. Encourager l'engagement communautaire

Nous souhaitons encourager l'implication des riverains et riveraines et de toutes les personnes intéressées à s'engager dans des chantiers et activités participatives. Cette proposition vise à renforcer le sentiment d'appartenance des habitant.e.s à la réserve.

Nous soutenons que pour mobiliser au mieux, les modalités d'engagement doivent être coconstruites et participatives et qu'il faut éviter de donner l'impression de sous-traiter de la gestion technique (ex : entretien).

Nous valorisons un engagement « gagnant-gagnant » comme les sciences participatives – qui serve à la fois à la réserve mais aussi pour les personnes qui s'engagent.

Nous proposons quelques modalités d'actions concrètes :

- valoriser et reconnaître l'engagement citoyen en proposant des événements festifs, des conférences, rencontres ou moments conviviaux pour ceux et celles qui s'engagent ;
- faire un partage d'expérience avec les associations comme le Club Vosgien pour s'inspirer de ce qui fonctionne ou non ;
- aller vers les quartiers populaires en particulier, en travaillant avec des associations locales existantes pour maximiser l'impact (ex : Banlieues climat, Django, Phare de l'III...). Favoriser la mise en place d'activités concrètes type chantiers participatifs plutôt que de l'information descendante pour motiver l'engagement (ex : construction d'habitat pour les chauves-souris) ;
- favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels dans les activités proposées pour apprendre les uns des autres et améliorer le vivre ensemble autour de la réserve ;
- faire preuve de souplesse par rapport à cet engagement et travailler avec ceux qui sont disponibles.

Proposition 19. Formation d'un maximum de personnes qui interviennent auprès du public

Nous pensons qu'il est nécessaire d'acculturer les personnes qui interviennent auprès du public, qui agissent pour l'intérêt public et auprès des salarié.e.s employé.e.s dans des entreprises aux abords de la réserve aux enjeux de protection de la biodiversité.

Il est nécessaire de rendre accessible les connaissances sur l'environnement et permettre la multiplication des activités, notamment pour les jeunes, sans que cela demande plus de moyens humains à l'équipe de la réserve.

Proposition 20. Développer des kits pédagogiques pour les enfants et les adultes, comprenant des jeux permettant de comprendre les enjeux de protection de la biodiversité et du vivant.

Outils de communication et de médiation

Proposition 21. Développer la médiation artistique

Nous souhaitons favoriser une approche ludique et pédagogique en développant l'envie d'apprendre et l'émerveillement à travers l'art. La médiation artistique permettra de développer

des activités et des espaces, dans ou en dehors de la réserve, qui permettront de comprendre de manière émotionnelle et sensorielle les enjeux de la réserve.

Un point d'attention est porté sur la nécessité de respecter la biodiversité en prévoyant des installations légères et éphémères qui évitent les nuisances.

Nous proposons quelques modalités d'actions concrètes :

- appel à projet pour des résidences d'artistes dans les quartiers populaires pour toucher un public qui ne s'intéresse aujourd'hui pas beaucoup à cette réserve naturelle ;
- développer des collaborations avec des artistes afin de stimuler la création d'œuvres sur la biodiversité et la préservation du vivant – qui sont restituées dans la réserve et partout dans la ville pour promouvoir le vivant partout ;
- lectures dans la réserve, « rando-lecture » que pourraient proposer les médiathèques/bibliothèques ;
- ateliers qui invitent à la contemplation (créatif, art...) ;
- collaborer avec les espaces culturels à proximité de la réserve (ex : salle Django) ;
- valoriser plusieurs types d'arts (musique, théâtre) ;
- rendre visible l'invisible – exemple : photo d'insecte microscopique ;
- collaborer avec la Haute école des arts du Rhin « HEAR » ;
- avoir un « sentier des fées » pour parcourir la réserve avec un peu de magie ;
- développer un partenariat avec des associations de jeux de sociétés pour développer un jeu de la forêt ;
- favoriser la création de nouveaux imaginaires et de récit positifs pour encourager la protection à long terme de la biodiversité.

Point d'attention : nous avons appris qu'un décret impose que toute activité humaine en réserve n'est possible que si elle est compatible avec l'esprit de la réserve - toute demande d'activité artistique/événement doit donc être adaptée⁴. L'équipe de la réserve accompagne ce type d'activité mais l'adaptation au décret crée des délais à la mise en œuvre.

Proposition 22. Communiquer au grand public sur une diversité de supports

⁴ La forêt de Neuuhof-Ilk Kirch est classée en réserve naturelle nationale par décret ministériel depuis le 10 septembre 2012. L'article 21 de ce décret prévoit que les activités et manifestations sont soumises à autorisation du préfet. Le plan de gestion précise que seules les manifestations répondant aux critères suivants peuvent faire l'objet d'une instruction en vue d'obtenir cette autorisation :

- présenter un objectif en lien avec la philosophie d'une réserve naturelle (protection et découverte de la nature, action en faveur du patrimoine naturel) ;
- utiliser les chemins balisés officiellement ouverts au public ;
- regrouper un nombre limité de personnes à un instant donné ;
- ne pas présenter d'impact préjudiciable au milieu ou à la faune
- Les manifestations entre 15 mars et le 15 août sont totalement interdites pour éviter de perturber la quiétude de certaines espèces en période de nidification / reproduction
- La présence est limitée à +/- 20 personnes au même endroit, pour les mêmes motifs ;

Nous proposons d'engager la communication au grand public sur le respect des espèces vivantes, en multipliant les supports de sensibilisation : réseaux sociaux, applications mobiles, sites internet, brochures papier, panneaux, arrêts de bus, etc.

La communication sur les enjeux de la réserve doit aussi se faire auprès de l'ensemble des agent.e.s publics de la collectivité et des communes environnantes.

Nous proposons quelques modalités d'actions :

- développer une communication ludique qui sort de nos habitudes pour ne pas seulement transmettre des informations mais aussi être interactif ;
- respecter les règles de communication responsable (papier comme numérique);
- créer des supports de communication adaptés aux différentes sensibilités (liens entre bien-être, santé et nature, parcours immersifs, expositions en milieu scolaire, etc.).

Cette communication est également liée à des propositions sur les aménagements autour de la réserve et la signalétique :

- renommer des arrêts de tram et de bus pour préciser que l'on est proche de la réserve naturelle ou mettre des sons d'oiseaux dans le tram aux abords de la réserve. Peut-être sur le modèle du racing, un arrêt aux couleurs de la réserve ;
- développer la signalétique et un marquage au sol sur les routes traversant la réserve avec des traces de pattes d'animaux par exemple (pour sensibiliser les automobilistes).

Proposition 23. Communiquer sur les succès de la réserve

Nous souhaitons informer sur les réintroductions d'espèces, les avancées écologiques ainsi que le travail des équipes de la réserve. Le but est de bien comprendre l'intérêt de la réserve, son identité et son périmètre.

Certaines personnes ont émis un point d'attention concernant les réintroductions d'espèces en soutenant qu'il ne faut pas forcément communiquer sur les espèces vulnérables ou sensibles et plutôt parler de l'ensemble des espèces et de leurs interactions.

L'inscription de la réserve dans un territoire plus large

Proposition 24. Enjeux de gouvernance et de coopération

Nous proposons ci-dessous un ensemble d'éléments à prendre en considération concernant la gouvernance de la réserve et le dialogue avec toutes les parties prenantes du territoire.

- Un point d'attention est porté sur la capacité des services à soutenir ces initiatives en termes de moyens humains et techniques. Augmenter les modalités de financements des réserves pour permettre le maintien et le développement des postes d'animation nature et des actions de sensibilisation et de préservation de l'environnement. Une mutualisation des ressources entre les directions concernées dans le développement de ces infrastructures et activités permettra de répondre en partie aux contraintes existantes ;

- Travailler avec tous les acteurs et actrices du territoire (port, collectivités, entreprises, associations) pour récupérer du foncier et étendre les espaces naturels ;
- Des moyens pour coordonner et tisser des partenariats avec toutes les entreprises/ collectivités / associations pour stimuler la prise de conscience environnementale et contribuer aux actions pour la réserve ;
- Tisser des liens avec les acteurs et actrices de la santé. Le lien entre bien-être et nature est indéniable et nous devrions en tant que société promouvoir et encourager l'accès à la nature pour tous les bienfaits qu'elle apporte, par exemple, nous pourrions mettre en place un dispositif de « prescription nature » comme le font d'autres pays ou encore compléter l'offre des « ordonnances vertes » existantes en proposant des balades en nature ;
- Imaginer une place pour la communauté des ambassadeurs et ambassadrices, structurée autour d'une association, dans la gouvernance de la réserve (ex. : au comité consultatif).
- Il sera important de soutenir une logique de co-construction des espaces, des activités et des investissements de la réserve avec la population ;
- Nous tenons à l'association de citoyen.ne.s dans leur diversité aux prises de décisions pour la réserve.

Nous avons adopté cet avis à **l'unanimité** :

Thomas

Sébastien

Pia

Florentin

Amélie

Frédéric

Caroline

Aurélie

Isabel

Ludovic

Clémentine

François

Emmanuelle

Eduardo

Iris

Emmanuel

Marie Claude

Chloé

Léa

Stephan

Valérie

Lucie

Louis

Elodie

Daoud

Pierre

